

SUBVENTION POUR LA BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE : JOLIETTE SE RÉJOUIT AU NOM DE LA CULTURE

La subvention de 1,5 million de dollars annoncée par le député d'Argenteuil et responsable de la région de Lanaudière, M. David Whissell, au nom de la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, en faveur de la future bibliothèque intermunicipale à Joliette, réjouit au plus haut point le maire de Joliette, M. René Laurin.

Ce montant viendra donner un sérieux coup de pouce au projet dont le coût est estimé à 5,4 millions de dollars. D'ailleurs, cette annonce précède de peu le début de sa réalisation concrète: le contrat sera adjugé à la séance du conseil de la Ville de Joliette, le 10 juillet prochain, pour une amorce des travaux au retour des vacances de la construction.



De nombreux intervenants ont assisté à l'annonce de la subvention de 1,5 million de dollars pour la bibliothèque intermunicipale. Puisque ce projet mariera un lieu de culte et la culture, les invités ont été disposés sur le parvis de l'église Saint-Pierre comme s'il s'agissait d'une véritable photo de mariage ! Sur la première rangée, au centre, le député d'Argenteuil, responsable de la région de Lanaudière, M. David Whissell, est en compagnie, dans l'ordre habituel, de la conseillère joliettaise Mme Diane Nicoletti, de M. André Hénault, maire de Saint-Charles-Borromée, de M. René Laurin, maire de Joliette et de M. Jean-Pierre Beaulieu, conseiller charlois.

Rappelons que le projet de bibliothèque intermunicipale à Joliette est discuté depuis plusieurs années. À l'été 2005, les membres du conseil municipal ont choisi de procéder. Jusque là, il avait été question de construire un bâtiment tout neuf. Mais à l'automne, la Ville a pu profiter d'une rare opportunité, soit l'achat d'une église, en l'occurrence l'église Saint-Pierre, située non loin du centre-ville et tout près des grands axes routiers. Ce geste a permis, par le fait même, de sauvegarder un bâtiment d'un intérêt patrimonial certain.

Un projet réclamé par la population

Les plans et devis préparés par la firme d'architectes Rivest-Jodoin et associé, ont été déposés au printemps dernier et après analyse, le processus d'appel d'offres a été lancé. Entre-temps, des discussions ont été entreprises avec la municipalité voisine de Saint-Charles-Borromée et les pourparlers ont abouti, il y a quelques semaines, par une entente. C'est notamment sur cette base que la Ville de Joliette a formulé une demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications. Cette demande a été reçue avec une grande ouverture d'esprit et surtout, elle a été traitée avec diligence, permettant à la Ville de répondre à l'urgence de procéder aux travaux de relocalisation d'une bibliothèque ancienne et exiguë, logeant actuellement dans un bâtiment vétuste. L'échéancier révisé devrait permettre d'investir les nouveaux lieux au début de 2007.



Vue à partir du chœur, la nouvelle bibliothèque intermunicipale ressemblera à ceci.

La Ville de Joliette tient à remercier très chaleureusement la ministre de la Culture et des Communications du Québec, Mme Line Beauchamp, ainsi que son collègue responsable de la région de Lanaudière, M. David Whissell, pour leur appui à cette nouvelle bibliothèque intermunicipale, maintes fois réclamée par les citoyennes et les citoyens.

Pour information : Yvon Fréchette
Agent de communication
Ville de Joliette
450 753-8189 yvon.frechette@ville.joliette.qc.ca